

<b>Numéro dans le SI local :</b>	MCF11724
<b>Référence GESUP :</b>	11724
<b>Corps :</b>	Maître de conférences
<b>Article :</b>	26-I-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	70-Sciences de l'éducation et de la formation
<b>Section 2 :</b>	74-Sciences et techniques des activités physiques et sportives
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Formation des enseignants des 1er et 2nd degrés dans la discipline EPS : développement professionnel, analyse de l'activité, didactique de l'EPS.
<b>Job profile :</b>	Training of primary and secondary schools teachers in physical education and sports : professional development, analysis of the activity, didactics of physical education and sports.
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Educational sciences Education Educational sciences Teaching methods
<b>Implantation du poste :</b>	0632084Y - UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
<b>Localisation :</b>	Chamalieres
<b>Code postal de la localisation :</b>	63400
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	Envoi en version numerique Aucun dossier papier  63000 - CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
<b>Contact administratif :</b>	CAROLE LECAMUS
<b>N° de téléphone :</b>	CHEFFE BUREAU RECRUTEMENT ENSEIGNANTS 04.73.40.63.28 04.73.17.73.91
<b>N° de Fax :</b>	04.73.17.72.01
<b>Email :</b>	recrutement-enseignant.drh@uca.fr
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2022
<b>Mots-clés :</b>	MEEF 1er et 2nd degrés ; activités physiques et sportives ; analyse de l'activité ; didactiques des disciplines ; pratiques enseignantes ;
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education Clermont Auvergne
<b>Référence UFR :</b>	INSPE
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	UPR4281 (200815518M) - Activité, Connaissance, Transmission, Education (UPR 4281)
<b>Application Galaxie</b>	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### PROFIL ENSEIGNEMENT DETAILLE :

Dans le contexte de la mise en œuvre des nouvelles maquettes des masters et du continuum licence / master dans les métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, la personne recrutée aura pour domaine principal d'intervention la formation des enseignants du premier degré dans la discipline de l'éducation physique et sportive. Au-delà des compétences relatives à la professionnalisation des enseignants du premier degré, elle devra avoir des connaissances affirmées dans le domaine de la didactique de l'éducation physique et sportive. Les expériences professionnelles et/ou formatives dans l'enseignement du premier degré seront appréciées. Au niveau licence, sur le plan des enseignements il est attendu que la personne recrutée prenne en charge des enseignements (CM/TD) sur la place du corps dans son rapport à autrui et ses formes d'expressions orales et physiques. Elle aura une bonne connaissance des approches de l'apprentissage associées à des enjeux d'éducation à destination de publics variés. Au niveau du Master MEEF 1er degré, la personne recrutée interviendra dans le cadre de la préparation au concours de professeur des écoles, dans les enseignements orientés vers la didactique de l'éducation physique et sportive et une dimension transversale des apprentissages. Elle encadrera les mémoires des étudiants de master en les adossant aux recherches en sciences de l'éducation. Au niveau du Master MEEF 2nd degré, les enseignements dans le parcours éducation physique et sportive porteront sur les stratégies d'intervention, notamment les dispositifs d'enseignement-apprentissage dans le milieu scolaire. La personne recrutée pourra intervenir en formation continue 1er et 2nd degrés. Elle contribuera au développement de la dynamique des équipes professionnelles. Une capacité à s'intégrer dans un groupe de travail est attendue en vue de faciliter la mise en stage, le tutorat et la professionnalisation des enseignants. Des responsabilités au sein des diplômés et de la composante pourront lui être confiées. Enfin, une bonne connaissance de l'enseignement à distance est requise. Les enseignements seront dispensés sur le site de Chamalières et également sur les 3 sites délocalisés de l'INSPE Clermont-Auvergne : Aurillac, Le Puy en Velay et Moulins.

La personne recrutée devra faire preuve d'intérêt pour les pédagogies actives et innovantes mettant l'étudiant-e au centre de l'apprentissage et mobilisant, par exemple, des approches hybrides qui intègrent les atouts du numérique ; elle s'engagera notamment dans la démarche programme et l'approche par compétences. La personne recrutée est également invitée à participer aux actions régulières de développement professionnel en pédagogie universitaire proposées par l'UCA.

Lieu(x) d'exercice :	Aurillac (15000), Chamalières (63400), Moulins (03000), Le Puy en Velay (43000)
Equipe pédagogique :	EPS
Nom directeur du département ou du responsable enseignement :	Raphaël COUDERT
@ Directeur ou responsable :	<a href="mailto:raphael.coudert@uca.fr">raphael.coudert@uca.fr</a>

### PROFIL RECHERCHE DETAILLE :

Au sein du laboratoire ACTé, la personne recrutée participera prioritairement aux travaux du thème 3 « Développement professionnel ».

Il est notamment attendu une contribution active à différents travaux et programmes portant sur l'analyse de l'activité des professionnels de l'enseignement, de la formation et de l'animation. Cette contribution pourra se traduire par une participation significative à l'animation du thème 3. Il est également attendu que les travaux de recherche de la personne recrutée montrent des synergies avec le thème 1 de l'unité de recherche ACTé.

Le projet de recherche visera la production de connaissances éclairant le processus de développement professionnel des intervenants (enseignant, entraîneur, ...) et les interventions auprès d'un public en situation d'apprentissage. Un intérêt scientifique pour l'analyse des dispositifs de formation ancrés dans la pratique réelle est attendu dans le domaine de l'enseignement et éventuellement dans d'autres milieux professionnels.

Au niveau du nouvel établissement expérimental de l'Université Clermont Auvergne, la personne recrutée s'investira dans des programmes structurants de l'institut LLSHS, de la MSH ou de l'I-Site Cap 20-25.

Ce recrutement doit enfin consolider la capacité du Laboratoire ACTé à :

- répondre à différents appels à projets de recherche (ANR, Projets européens...);
- rayonner au niveau international.

Nom du laboratoire :	ACTé
Lieu d'exercice :	INSPE Chamalières
Nom directrice du laboratoire	Béatrice Drot-Delange
☎ Directrice du laboratoire :	04 73 31 87 69
@ Directrice du laboratoire :	<a href="mailto:Beatrice.Drot-Delange@uca.fr">Beatrice.Drot-Delange@uca.fr</a>
URL LABO :	<a href="http://acte.uca.fr">http://acte.uca.fr</a>

### **Descriptif du laboratoire :**

Le laboratoire Activité, Connaissance, Transmission, éducation (ACTé) est un laboratoire pluridisciplinaire qui réunit principalement des chercheurs-euses en Sciences de l'Éducation et en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. Les recherches pluridisciplinaires qui y sont développées se centrent sur l'étude de l'activité effective et située de différents acteurs. Cette analyse de l'activité repose au-delà d'une description, sur la prise en compte de la subjectivité des acteurs, sur la construction et la transmission de connaissances au cœur de la compréhension de l'activité et de son déroulement contextuel. Ces recherches poursuivent deux visées complémentaires, épistémiques et transformatives : il s'agit de mieux comprendre l'expérience et l'activité des acteurs et d'aider pratiquement à leur apprentissage, leur développement personnel et professionnel.

Quatre thèmes de recherche structurent la vie scientifique du laboratoire ACTé : le thème 1 « Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage » se centre sur des problématiques de transmission de compétences, de connaissances, de savoir-faire et d'expériences, tout autant que de valeurs ; le thème 2 « Dynamique des interactions asymétriques » vise à identifier les asymétries sociales et cognitives constitutives de situations sociales complexes et questionne la manière dont ces asymétries se réactualisent ou se transforment au cours de l'activité ; le thème 3 « Développement professionnel » s'intéresse aux dynamiques de professionnalisation à l'œuvre en situations de formation professionnelle et/ou de travail ; le thème 4 « Conception et évaluations d'outils et de dispositifs » a pour objectif principal d'élaborer en collaboration avec les acteurs, des outils capables de jouer un rôle positif dans leur développement professionnel, de rendre compte des modalités de construction de ces outils et d'en évaluer la portée.

# CONSIGNES CONCERNANT LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

Attention, les candidat·e·s doivent impérativement saisir leur déclaration de candidature et déposer les différentes pièces constitutives du dossier sur l'application GALAXIE/ANTEE : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

Ouverture des enregistrements sur GALAXIE, le jeudi 24 février 2022, 10 heures (heure de Paris),  
date limite de dépôt du dossier sur GALAXIE/ANTEE,  
au plus tard le jeudi 31 mars 2022, 16 heures (heure de Paris)

**Tout dossier encore incomplet à la date et à l'heure limite de saisie sera déclaré irrecevable.**

Les articles mentionnés dans les fiches de postes publiés dans GALAXIE font référence au [décret n°84-431 du 6 juin 1984 – version consolidée](#) dans lequel sont indiquées les conditions pour postuler.

## VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

**Les candidat·e·s établissent un dossier en version numérique**, destiné à Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne et accessible aux membres du comité de sélection.

Conformément à [l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des MCF et PU](#), le dossier de candidature comporte une version numérique des documents suivants :

- 1 Le formulaire de candidature saisi en ligne (sous Galaxie/Antee) ;
- 2 Une pièce d'identité avec photographie (Recto/Verso) ;
- 3 *Curriculum vitae* donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;
- 4 Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages articles, réalisations mentionnées dans la présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter lors de l'audition ;
- 5 Une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés :
  - Au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 pour les candidat·e·s au concours de MCF ;
  - Au 1° de l'article 46 du décret du 6 juin 1984 pour les candidat·e·s au concours de PU ;
- 6 Le rapport de soutenance du diplôme produit (Rapport de soutenance de la thèse), le cas échéant ;

*Le document devra être sur papier à entête de l'université et les noms des rapporteurs doivent être identifiables.*

*Chaque dossier de candidature sera accessible par le comité de sélection du concours tel que transmis par le/la candidat·e. En conséquence, votre attention est appelée sur le soin à porter à la présentation des pièces demandées transmises.*

**Selon type de candidature, des pièces spécifiques complémentaires doivent être jointes au dossier :**

En complément des pièces précédentes, **des pièces spécifiques doivent être jointes au dossier** dans les cas où il s'agit d'une candidature au titre de la mutation ou du détachement, ou lorsque le poste est publié au titre d'un autre article que l'art. 26 I 1° ou l'art. 46 1°.

Le/la candidat·e est invité·e à prendre connaissance des dispositions particulières de [l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours](#), respectivement pour les MCF et les PU.

**Traduction en langue française de certains documents :**

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance **rédigés en langue étrangère** doivent être accompagnés **d'une traduction en langue française** dont le/la candidat·e, **atteste la conformité sur l'honneur. A défaut, le dossier est déclaré irrecevable.**

La traduction de la présentation analytique ainsi que les travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.

**Dans le cadre d'une demande de mutation ou de détachement au titre du rapprochement de conjoint·e :** Les candidat·e·s pacsé·e·s doivent également établir la preuve qu'ils/elles se soumettent à l'obligation d'imposition commune prévue par le code général des impôts (version consolidée au 1<sup>er</sup> janvier 2020).

Lien relatif à cet article : [Art. 60 Loi 84-16 du 11 janvier 1984, modifié par LOI n° 2019-828 du 6 août 2019 - art.25 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'état](#)

- Pour les pacs établis avant le 1er janvier de l'année civile en cours : Avis d'imposition de l'année N-1 ;
- Pour les pacs établis entre le 1er janvier et le 1er septembre de l'année civile en cours : Déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux partenaires.
- À défaut, l'acte de naissance du ou des enfants ou un certificat de grossesse pourra être produit.

**En cas de candidatures multiples,** le/la candidat·e doit constituer un dossier pour chaque poste sur lequel il/elle souhaite postuler.

**Attention :** Galaxie/ Antee n'est pas compatible avec l'usage d'une tablette ou d'un Smartphone, veuillez utiliser exclusivement un ordinateur.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**Des informations complémentaires sur le recrutement** (ex : condition d'audition par visioconférence...) **sont disponibles** sur le site web de l'Université Clermont Auvergne : [www.uca.fr](http://www.uca.fr), onglet « Université » puis rubriques « Travailler à l'UCA » et « Recrutement des personnels enseignants » : cliquez [ici](#)

## VOTRE SUIVI DE CANDIDATURE ET VŒUX D'AFFECTATION

**Suivi de candidature dématérialisé :**

**Vous ne recevrez aucun document sous format papier de la D.R.H. de l'Université.**

Le module GALAXIE/ANTEE vous permettra notamment :

- de suivre votre/vos candidature(s) et l'état de traitement de chaque dossier,
- de prendre connaissance de votre classement,
- de formuler, le cas échéant, des vœux d'affectation.

**Vœux d'affectation :**

Tou·te·s· les candidat·e·s classé·e·s doivent exprimer leurs vœux d'affectation (acceptation ou refus), dans le domaine applicatif GALAXIE/ANTEE, **du jeudi 9 juin 2022 à 10 heures, (heure de Paris) jusqu'au jeudi 16 juin 2022 à 16 heures, (heure de Paris).**

**Publication des résultats :**

La publication des résultats est à consulter sur GALAXIE/ANTEE à compter du **lundi 20 juin 2022 à 12 heures (heure de Paris).**